



RISQUE BIOL GIQUE

SOURCE DU DANGER

Un certain nombre d'agents biologiques comme les microorganismes (bactéries, virus, parasites, champignons), y compris génétiquement modifiés, peuvent présenter des dangers. Les cultures cellulaires, selon leur origine (animale ou humaine) et leur nature (type de tissu), peuvent aussi être source de danger.

NATURE DU RISQUE

Effets potentiels sur la santé : les agents biologiques peuvent déclencher infection, allergie ou intoxication selon plusieurs voies d'exposition possibles.

Voies de pénétration avec effraction :

- injection,
- coupure (verre, lame de bistouri...),
- piqûre (aiguille, insecte),
- morsure,
- griffure,
- produit chimique.

Voies de pénétration sans effraction :

- voie respiratoire : aérosols,
- voie digestive : aérosols, pipetage à la bouche, alimentation au laboratoire, ongles rongés, stylo porté à la bouche,
- voie oculaire : aérosols, projections,
- voie cutanée (si peau lésée : dermatose, gerçure...).

IDENTIFIER LE DANGER

L'identification du danger consiste à répondre aux questions suivantes :

- Connait-on l'agent potentiellement contaminant ? (voir tableau de classement des microorganismes ci-dessous)

- Quelles seraient les conséquences d'une contamination ?
- Quelles activités peuvent être à l'origine d'une contamination ?
- Quelles sont les étapes ou gestes à risque ?
- Quelles sont les voies d'exposition ?
- Qui est susceptible d'être exposé ?

Il existe quatre groupes de risques définis selon les critères de pathogénicité pour l'Homme, de danger pour le manipulateur, de facilité de propagation et de l'existence de prophylaxie ou de traitement.

GRUPE 1

Non pathogène pour l'Homme sain et sans danger pour l'environnement.

GRUPE 2

Pathogène pour l'Homme ;
Maladie peu grave ;
Dissémination peu probable ;
Prophylaxie et traitement existent.

GRUPE 3

Maladie grave ou mortelle ;
Transmission limitée ;
Prophylaxie ou traitement existe.

GRUPE 4

Maladie mortelle ;
Risque élevé pour la population ;
Ni prophylaxie ni traitement.

SE PROTÉGER DU DANGER

L'évaluation des risques, réalisée au préalable, reste l'étape majeure de la mise en place d'une prévention adaptée. La prévention du risque biologique consiste en des locaux de confinement, des équipements de protection et le respect d'une bonne gestuelle.

Le choix d'un confinement correspondant au classement de l'agent biologique est indispensable pour protéger les manipulateurs et éviter la dissémination dans l'environnement.

Les locaux de confinement et les équipements de protection collective

Le choix d'un confinement correspondant au classement de l'agent biologique est indispensable pour protéger les manipulateurs et éviter la dissémination dans l'environnement.



Les locaux (laboratoires mais aussi animaleries de niveau 2, 3 et 4) présentent des niveaux de confinement croissant, en fonction du risque. Ils sont identifiés par le pictogramme « risque biologique » et leur accès est réservé aux personnes autorisées et dûment formées.

Ils sont équipés de postes de sécurité microbiologique de type II, marque NF, qui protègent le manipulateur, la manipulation et l'environnement. On y trouve également tout le matériel nécessaire aux expérimentations, comme une centrifugeuse, un incubateur ou un microscope, y compris le petit matériel comme les pipettes automatiques.

L'utilisation de téléphones portables personnels n'y est pas autorisée, ces locaux sont équipés de moyens de communication avec l'extérieur.

Les équipements de protection individuelle

Le port d'une blouse et de chaussures spécifiques est nécessaire. La blouse sera suffisamment couvrante.

Les gants à usage unique doivent être conformes à la norme EN 374-2 ainsi qu'à l'ISO 16604 si une protection contre les virus est recherchée. Les gants doivent être changés





Journées nationales de prévention 2017

RISQUE BIOL GIQUE

régulièrement. Des EPI complémentaires comme un masque filtrant peuvent être nécessaires lorsque les gestes effectués ne peuvent pas être confinés sous le PSM.

Bonne gestuelle



La formation d'aérosol doit être minimisée. Cela nécessite des gestes mesurés et l'utilisation du poste de sécurité microbiologie (PSM) et de centrifugeuses à nacelles étanches. Ces dernières doivent être ouvertes dans le PSM à l'issue de la centrifugation.

La décontamination des plans de travail doit être réalisée régulièrement avec des moyens appropriés.

Il faut surveiller ses gestes en travaillant pour ne pas se contaminer ou contaminer des surfaces (microscope, téléphone, poignée de porte...) et il ne faut pas recapuchonner les aiguilles, mais les placer directement dans les boîtes prévues à cet effet, destinées à recueillir tous les objets piquants, coupants ou tranchants.

En fin de manipulation, les déchets doivent être correctement conditionnés, inactivés si nécessaire, avant d'être éliminés par la filière des déchets d'activités de soins à risques infectieux.

Le transport des échantillons doit se faire de manière sécurisée, en respectant la réglementation.

Situations accidentelles

Les conduites à tenir propres au laboratoire doivent être suivies en cas d'accident, notamment en cas d'AES (accident exposant au sang) qui nécessite la consultation d'un médecin référent.

Suivi médical

Le suivi médical et les vaccinations éventuelles sont du ressort du médecin de prévention qui détermine si l'exposition au poste de travail est compatible avec l'état de santé de l'agent.

Vous devez, dans tous les cas, prendre connaissance des procédures de travail de votre structure avant de manipuler. 

Des consignes particulières vous seront données par l'assistant de prévention ou le référent du laboratoire de confinement.

CONTACTS :

